INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION MEЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Parquet en bois massif — Classification des lames en pin maritime

Solid wood parquet - Classification of maritime pine strips

Première édition – 1978-02-15 (standards.iteh.ai)

ISO 5334:1978 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e9677fb-edc2-4f02-a8e5-b74d6d4377fb/iso-5334-1978

CDU 674-42: 69.025.351.3: 620.191 Réf. no: ISO 5334-1978 (F)

Descripteurs: produit en bois, plancher en bois, lame à parquet, bois scié, bois de pin, classification.

#### **AVANT-PROPOS**

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5334 a été élaborée par le comité technique VISO/TC 99, Bois semi-manufacturés, et a été soumise aux comités membres en juillet 1976.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

ivants l'ont approuvée : <u>ISO 5334:1978</u> https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e9677fb-edc2-4f02-a8e5-

Afrique du Sud, Rép. d'

Espagne

b74d6d**Roumanie**-5334-1978

Allemagne

Hongrie

574d6d**494Manie**-5334-197 Tchécoslovaquie

Brésil

Inde

Yougoslavie

Bulgarie

Italie

Canada

Mexique

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

France Norvège

## Parquet en bois massif — Classification des lames en pin maritime

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

#### 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

suivant leurs qualités, des lames à parquet en pin maritime massif, non assemblées.

#### 2 RÉFÉRENCE

ISO 1072, Parquet en bois massif – Caractéristiques générales.

#### 3 FABRICATION, SPÉCIFICATIONS, CONDITIONS DE LIVRAISON

- 3.1 Les règles de fabrication, les spécifications et les conditions de livraison sont fixées par l'ISO 1072.
- 3.2 Les dimensions minimales et les longueurs moyennes pour les livraisons en longueurs non déterminées doivent faire l'objet d'un accord entre les parties intéressées.
- 3.3 Les lames à parquet en pin maritime massif peuvent être traitées de manière à protéger efficacement toutes les parties de la lame susceptibles d'être attaquées par les insectes sans nuire à leur emploi ultérieur, à la présentation du parquet, ou à son entretien.

#### 4 CLASSIFICATION

- pas comporter plus de défauts que ceux spécifiés en 4.5, pour chaque classe de qualité.
- 4.2 Les lames à parquet en pin maritime se répartissent en trois classes de qualité :



- 4.3 Les lames comportant plus de défauts qu'il n'en est admis dans la dernière classe (\*) ne doivent être livrées ni sous le nom de «lames à parquet ISO en pin maritime massif», ni sous une autre dénomination susceptible de prêter à confusion avec l'une des classes citées.
- 4.4 Les lames totalement exemptes de défauts ne sont pas concernées par la présente classification.
- 4.5 Les trois classes doivent correspondre aux conditions spécifiées dans les tableaux 1, 2 et 3.

TABLEAU 1 — Caractéristiques générales

Défauts du bois ou de sciage		Classes			
		***	**	*	
Pourriture et échauffure		néant			
Grain		régulier		tous grains admis	
Inclinaison du fil		fil sensiblement rectiligne et parallèle à l'axe de la pièce	inclinaison du fil ne dépassant pas 10 %		
Imperfections de rabotage (portions non rabotées et traces de raboteuse)	en parement et sur rives	néant (par examen à l'œil nu)	admises, localisées, ne dépassant pas 0,2 mm de profondeur		
	sur languette	sur 20 %	admises au maximum sur 30 % sur 40 % de la longueur et de la largeur dépassant pas 0,2 mm de profondeur		
	en contre-	admises ayant une profondeur maximale de			
	parement	0,3 mm	0,5 mm	1,0 mm	
Ondulations de rabotage	en parement	admises ayant une profondeur maximale de 0,2 mm			
	en contre- parement	iTeh STANDARD Padmises VIEW			
Languette incomplète		(Standards.iten.ar) admise au maximum			
		ISO 5	la longueur 3334:1978 geur de la languette ne descende pa idards/Sist/16967/16-cdc2-4102-	sur 1/2 de la longueur as au-dessous de 3 mm	

b74d6d4377fb/iso-5334-1978

#### TABLEAU 2 - Parement

Défauts du bois		Classes			
		***	**	*	
Traces de moelle		néant .	admises sous formes de traces interrompues, ne dépassant pas, en longueur,		
			20 mm	30 mm	
_		sí elles ne présentent pas des fissures			
Ronce		néant	admise, légère		
Colorations	rosâtre	néant			
	bleuâtre	néant		admises si elles ne résultent pas d'altérations dues à des agents biologiques	
	brune	néant			
Fentes	gerces	admises			
	non traversantes	néant 1 STANDARD	admises, les fentes non ouvertes de longueur maximale 20 mm	admises, les fentes non ou- vertes ne dépassant pas, en longueur, la largeur de la pièce s en profondeur	
			1 mm	2 mm	
	traversantes	(standards.i	néant		
	roulures	<u>ISO 5334:1978</u>			
Entre-écorce et g	https://stant élivures	dards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e9677fb-edc2-4f02-a8e5- b74d6d4377fb/iso-5334-1978			
Næuds ronds et ovales	très petits	admis en nombre illimité à condition que le diamètre ne dépasse pas 2 mm pour les nœuds sains 1 mm pour les nœuds noirs			
	adhérents ou partiellement adhérents	néant	adr trois nœuds sains, chacun d'eux ne dépassant pas 15 mm de diamètre	nis ne dépassant pas 20 mm de diamètre	
Nœuds ronds et ovales	noirs, non adhé- rents ou éclatés	néa	ant	admis non groupés, ne dépas- sant pas 20 mm de diamètre	
Nœuds traversants et nœuds doubles (moustaches)		néant			
Trous de vers		néant			
Poches de résine		néant	admises, ne dépassa 20 mm	ent pas en longueur 30 mm	
Zones humides		admises			
Flache		néant			
Défauts non mentionnés		néant			
OTE La nombr		dans la tableau 2 admin simultané			

NOTE — Le nombre de défauts indiqués dans le tableau 2, admis simultanément sur le parement de la pièce ne doit pas dépasser :

- 2 défauts pour la classe ★★★
- 3 défauts pour la classe ★★
- 4 défauts pour la classe ★

TABLEAU 3 - Contreparement, bouts et rives

		Classes			
Défauts du b	ats du bois ou de sciege		*		
Traces de moelle		admises, sous forme de traces interrompues si elles admises			
Ronce		admise			
Fentes	gerces	admises			
	non traversantes	admises, ne dépassant pas 4 mm de profondeur			
	traversantes	néant			
Næuds ronds et ovales	sains, de colo-	admis à condition que le diamètre ne dépasse pas			
	ration normale, même plus foncée	20 mm	30 r	30 mm	
	noirs, adhérents, non adhérents ou éclatés	admis à condition que le diamètre ne dépasse pas			
		10 mm	20 :	mm	
Flache		admise au maximum en longueur et en largeur  iTeh STANDARD PROFVIEW (standards.iten profondeur 10 % de l'épaisseur de la pièce			
Défauts non mer	ntionnés htt	admis, s'ils ne nuisent pas à la solidité et à la durabilité du parquet ps://standards.iteh.a/catalog/standards/sis//1e967/lb-edc2-4(02-a8e>-			

b74d6d4377fb/iso-5334-1978

### Page blanche

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 5334:1978 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e9677fb-edc2-4f02-a8e5-b74d6d4377fb/iso-5334-1978

### Page blanche

# iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 5334:1978 https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e9677fb-edc2-4f02-a8e5-b74d6d4377fb/iso-5334-1978